

Modalités du jeu « Destination Miami »

Quelle est la durée du jeu ?

Bouygues Telecom organise le jeu « Destination Miami» du 19/10/2015 au 01/11/2015.

Qui peut participer ?

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine ayant souscrit à une Bbox Miami avant le 19 octobre 2015 et qui soit raccordée avec une ligne active entre le 19 octobre 2015 et le 15 décembre 2015 (identifiés comme catégorie A) ou ayant souscrit à une Bbox Miami sur www.bouyguestelecom.fr entre le 19 octobre 2015 et le 1^{er} novembre 2015 et ayant une Bbox raccordée avec une ligne active au 15 décembre 2015 (identifiés comme catégorie B).

Sont exclus du Jeu les collaborateurs de l'organisateur, les personnes qui contribuent à l'organisation ou à la réalisation du Jeu, et les membres de leurs familles. Une seule participation par personne est admise.

Des données sont collectées pour l'organisation du jeu. Elles pourront être utilisées par Bouygues Telecom à des fins de promotion de ses services ou de ceux de ses partenaires. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » n° 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'adresse suivante : Bouygues Telecom, Informatique et Libertés, Directeur des systèmes d'information, 13/15 avenue du Maréchal Juin 92 366 MEUDON-LA-FORÊT.

Comment participer ?

Pour participer au jeu, vous devez :

- Accéder au mini-site dédié à l'adresse : <http://www.destination-bboxmiami.fr/>
- Répondre aux exigences définies dans le chapitre ci-dessus « qui peut participer »
- Sélectionner un siège dans l'avion virtuel accessible sur le mini-site
- Remplir le formulaire et le valider.

En invitant 5 personnes à participer au jeu via Facebook ou Twitter, les participants obtiennent une chance de plus d'être tiré au sort.

Le nombre de places dans l'avion virtuel est limité à 16 000 participants.

Quels sont les lots offerts ?

Les lots mis en jeu sont au nombre de dix. Un lot est composé d'un voyage pour 2 personnes dans la ville de Miami en Floride aux Etats-Unis.

La dotation comprend :

- Les vols Paris / Miami / Paris en classe économique avec la compagnie Air France
- Les taxes d'aéroport
- Les transferts avec assistance aéroport / hôtel / aéroport

- L'hébergement durant 4 nuits en chambre double de catégorie « standard » dans un hôtel sélectionné par l'organisateur.
- 4 petits déjeuners américains par personne

Les frais de transport éventuels d'accès à l'aéroport de départ de l'avion restent à la charge du gagnant.

Les lots gagnés ne sont ni échangeables, ni remboursables contre leur valeur en espèces. Ces lots ne peuvent être remplacés par d'autres d'une valeur équivalente.

Les lots ne sont pas cumulables, vous ne pouvez gagner qu'une fois et vous ne pouvez remporter qu'un seul et unique lot.

Quand aura lieu le tirage au sort ?

Le tirage au sort qui déterminera les gagnants sera effectué courant décembre 2015 par Bouygues Telecom. Les dix participants tirés au sort remporteront un lot.

Sur les dix participants tirés au sort, deux font partie de la catégorie A (cf article 2 : définition des participants) et huit font partie de la catégorie B (cf article 2 : définition des participants).

Le gagnant sera informé par courrier électronique ou par téléphone (informations fournies sur le mini-site dédié à l'opération souscription à la Bbox Miami) à l'issue du tirage au sort. Il devra impérativement répondre à l'email ou au téléphone pour prétendre recevoir son cadeau. Si un gagnant ne se manifeste pas pendant un délai de 2 jours à compter du moment où l'organisateur a tenté de le joindre, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot.

Qui contacter ?

Pour toute question relative au jeu, contactez :

Bouygues Telecom

Web Social

13 avenue du Maréchal Juin

92190 Meudon-la-Forêt